

SÉJOUR SPIRITUEL

LE PROPHÈTE NÛH (NOÉ) (SUR LUI LA PAIX) DANS LE CORAN

*« TOUS LES RÉCITS QUE NOUS TE RAPPORTONS SUR LES
PROPHÈTES SONT DESTINÉS À RAFFERMIR TON CŒUR. TU Y
DÉCOUVRIRAS LA VÉRITÉ AINSI QU'UNE EXHORTATION ET UN
RAPPEL À L'ADRESSE DES CROYANTS. » COR. 11 : 120*

Descriptif du séjour

Les séjours organisés par la Maison des Savoirs ont pour objectifs :

- ❖ la rencontre et l'entre connaissance
- ❖ l'épanouissement spirituel de l'individu
- ❖ l'éducation des cœurs

Thème du séjour

Pour ce prochain séjour spirituel, la Maison des Savoirs vous propose une rencontre autour du thème suivant : **Le Prophète Nûh (Noé) (sur lui la paix) dans le Coran. « Tous les récits que Nous te rapportons sur les prophètes sont destinés à raffermir ton cœur. Tu y découvriras la vérité ainsi qu'une exhortation et un rappel à l'adresse des croyants. » (Cor. 11 : 120).** Ce nouveau séjour tentera de mettre en évidence comment le récit du Nûh (Noé) (sur lui la paix) dans le Coran raffermir le cœur du croyant. Il s'arrêtera également sur certains épisodes de la vie de ce Prophète, riches d'enseignements pour le croyant.

Contenu

Durant ce séjour, vous assisterez à des conférences de grande qualité, des exhortations après chaque prière, du Dhikr à vivre ensemble, des prières nocturnes, des assises de lecture du Coran et des activités détente, tout cela dans une ambiance pieuse, spirituelle et fraternelle.

Dates et lieu du séjour

Le séjour se déroulera **du vendredi 8 novembre 2019** (16 h) au **lundi 11 novembre 2019** à 12h.

C'est au pied de la rivière Colmont, dans un gîte de France classé 3 épis où vont se mêler, détente, ressource, méditation et bien être que vous serez accueillis pour un séjour riche en partage et en découvertes, riche d'enseignements avec des professeurs diplômés des plus grandes écoles.

Gîte de la Colmont
8 Place de la Butte Saint-Laurent
53120 Gorrion

Invités - Intervenants

La Maison des Savoirs dispose de professeurs francophones qualifiés pour intervenir lors des séjours spirituels.

Tarifs

Personne seule : **185€**

Couple : **340€**

Conditions générales

Modalités de réservation

Afin de réserver le séjour, la fiche d'inscription en ligne (<https://www.lamaisondessavoirs.com/services/sespi/inscription-week-end-spirituel>) mise à la disposition du participant, doit être remplie et accompagnée du règlement qui peut s'effectuer de plusieurs façons :

↳ Par carte bancaire : <https://www.helloasso.com/associations/la-maison-des-savoirs/evenements/sejour-spirituel-novembre-2019-1>

Attention : *Un montant de pourboire est coché par défaut sur ce site de paiement en ligne. Vous pouvez décocher ledit pourboire à votre convenance.*

↳ Par chèque : à l'ordre de la Maison des Savoirs, à envoyer à l'adresse suivante :

Mme Souad DEVOOGHT
54G rue des Perrières
21000 DIJON

↳ Par virement bancaire (indiquer « **SESPI Nov. 2019** » dans le motif de paiement):

Titulaire : La Maison des Savoirs
Banque : Crédit Agricole Château-Chinon
Code établissement : 14806 / Code guichet : 58000
N° de compte : 70030960426 / Clé RIB : 47

Depuis l'étranger :

International Bank Account Number (IBAN) FR76 1480 6580 0070 0309 6042 647
Bank Identification Code (SWIFT) AGRIFRPP848

L'inscription sera validée définitivement dès réception du règlement.

Pour toute question, envoyez un mail au secrétariat sespi@lamaisondessavoirs.fr

Tarifs

Le prix du séjour est de **185 euros** par personne et de **340 euros** pour les couples mariés ou pour deux personnes domiciliées à la même adresse comme un parent et son enfant par exemple.

Ce prix comprend :

- ❖ Le **séjour complet** dans le gîte, du vendredi 8 novembre 2019 (16 heures) au lundi 11 novembre 2019 à 12 heures.
- ❖ Une **pension complète** (petit-déjeuner, déjeuner et dîner), du vendredi 8 novembre 2019 à partir de **19h** au lundi 11 novembre 2019 à 12h (un sandwich sera fourni pour le déjeuner du dernier jour).
- ❖ Les **taxes de séjour**.

Ce prix ne comprend pas :

- ❖ Le voyage jusqu'au Gîte de la Colmont.
- ❖ Les frais de transport occasionnés par les sorties ou les activités annexes sur place.
- ❖ Une éventuelle location de draps.

Les participants devront apporter leurs propres draps et couvertures ainsi que leur taie d'oreiller. Il est cependant possible de louer des draps sur place pour 5 euros par jour.

Cas particuliers

Pour des raisons d'organisation, **les enfants de moins de 14 ans** ne pourront être accueillis durant ce séjour. Pour les enfants ayant 14 ans révolus, leur inscription ne pourra être validée électroniquement. L'équipe des SeSpi reprendra contact individuellement avec les parents pour confirmer ou infirmer l'inscription de l'enfant.

Les couples mariés ne pourront pas disposer de chambre double.

Veuillez informer notre secrétariat (sespi@lamaisondessavoirs.fr) de toutes dispositions médicales ou alimentaires particulières.

En raison de la capacité d'accueil du gîte, seules les **50** premières inscriptions seront prises en compte.

Modalités de règlement

Le règlement du séjour se fait soit par carte bancaire, par chèque libellé à l'ordre de « La Maison des Savoirs » ou par virement bancaire (voir détails donnés en page 2 « Modalités de réservation »).

Si votre paiement s'effectue par chèque : vous avez la possibilité de nous envoyer deux chèques :

Le premier, comme acompte, sera encaissé à réception. Le second sera encaissé à partir du 1^{er} octobre 2019.

Ex : Pour une personne seule, le premier chèque sera de **85 euros**, le second, **100 euros**.
Pour un couple, le premier chèque aura valeur de **150 euros** et le second, **190 euros**.

Conditions d'annulation

SeSpi – La Maison des Savoirs honorera toute demande en annulation intervenue au plus tard le **1^{er} octobre 2019**. Seules les demandes formulées par écrit et envoyées à la **Maison des Savoirs** en recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante : **Mme Souad DEVOOGHT, 54G rue des Perrières - 21000 DIJON**, seront prises en compte. Dans ces conditions, le deuxième chèque sera renvoyé au participant. **A défaut, aucune somme ne pourra être restituée. En aucun cas, le(a) participant(e) ne pourra réclamer le remboursement du chèque d'acompte déjà encaissé.**

Date limite d'inscription

La clôture des inscriptions se fera le **20 octobre 2019** dans la limite des places disponibles.